

Goldman Sachs Global Absolute Return Portfolio

Un compartiment de Goldman Sachs Funds, SICAV

0818

Rapport mensuel sur les Fonds

Profil de l'investisseur

Objectif d'investissement

Appréciation du capital sans besoin de revenu.

Positionnement dans votre portefeuille global*

Le fonds peut compléter votre portefeuille.

Le fonds s'adresse à :

Le fonds est destiné aux investisseurs recherchant une diversification sur une large gamme de classe d'actifs (actions, obligations, matières premières et devises) par le biais d'un portefeuille unique s'efforçant de générer des rendements quelles que soient les conditions de marché, et dont le niveau de risque attendu est inférieur à celui des marchés actions.

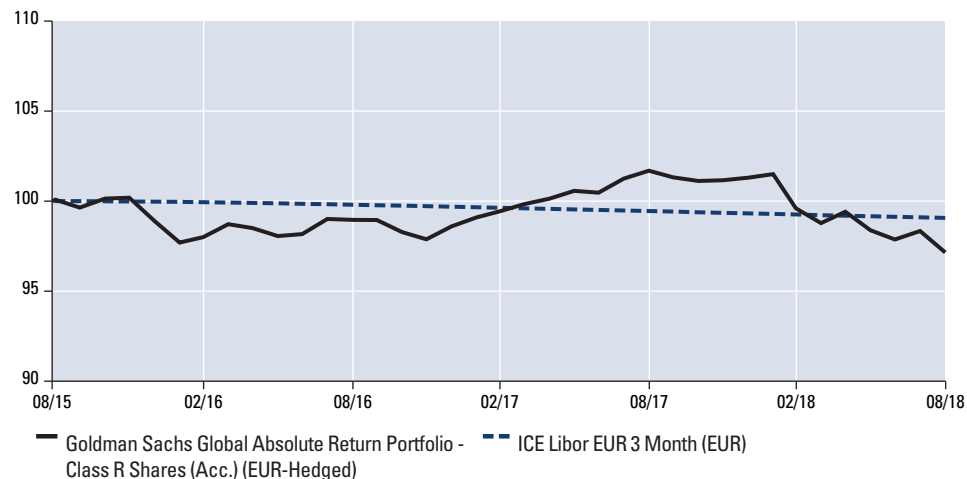
Performance (%)

	31-Aug-13- 31-Aug-14	31-Aug-14- 31-Aug-15	31-Aug-15- 31-Aug-16	31-Aug-16- 31-Aug-17	31-Aug-17- 31-Aug-18
Fonds (EUR)	-	-	-1.1	2.8	-4.5
Indice	-	-	-0.2	-0.4	-0.4

Données du Fonds

Nb de titres détenus	321
Volatilité historique du fonds (3 ans)	2.28
Rendements excédentaires (3 ans)	-0.68
Swing Pricing (%)	
Souscription (%)	0.09
Rachat (%)	0.09
Commission de souscription initiale: jusqu'à (%)	5.50
Frais courants (%) ⁽¹⁾	0.86
Commission de gestion (%)	0.60
Commission de distribution (%)	0.00
Autres frais (%)	0.26

Performance (indexée)



Ce fonds est géré de manière active et n'a pas vocation à suivre son indice de référence. La performance du fonds peut donc différer de celle de son indice de référence. Par ailleurs, les performances de l'indice de référence communiquées ne prennent pas en compte les frais de gestion ou d'autre nature du fonds, contrairement à celles du fonds. **Les performances passées ne garantissent aucunement les résultats futurs, qui sont susceptibles de varier. La valeur des investissements et les revenus qui en découlent seront soumis à des fluctuations, à la hausse comme à la baisse. Il existe un risque de perte du capital.**

Tableau des performances (%)

	Depuis le lancement	Cumulative			Annualisée	
		1 mois	3 mois	YTD	1 an	3 ans
Part R (Acc.) (EUR-couverte)	(2.85)	(1.21)	(1.25)	(4.10)	(4.46)	(0.98)
ICE Libor EUR 3 Month (EUR)	(0.93)	(0.03)	(0.09)	(0.25)	(0.38)	(0.31)

Performance (Année civile) (%)

	2013	2014	2015	2016	2017
Part R (Acc.) (EUR-couverte)	-	-	-	-0.3	2.7
ICE Libor EUR 3 Month (EUR)	-	-	-	-0.3	-0.4

Veillez vous reporter aux notes annexes. Toutes les données relatives aux performances et aux participations s'entendent au 31-août-18.

Les performances passées ne garantissent aucunement les résultats futurs, qui sont susceptibles de varier.

* Nous distinguons deux grandes catégories de fonds afin d'aider les investisseurs à construire leur portefeuille global.

Nous désignons comme « **Base** » les fonds suivants : (A) Les fonds d'actions à vocation internationale ou ceux principalement axés sur les marchés américains et européens, compte tenu de la taille et de la transparence de ces marchés. (B) Les fonds obligataires à vocation internationale ou ceux principalement axés sur les marchés américain, européen et britannique et investissant essentiellement dans de la dette de catégorie investment grade, y compris des emprunts d'Etat. (C) Fonds multi-actifs disposant d'un indice de référence multi-actifs. Les fonds de base peuvent, de par leur nature, présenter un risque plus élevé. Nous désignons tous les autres fonds comme « **Compléments** ». Ils peuvent eux aussi présenter des profils de risque variables. Rien ne garantit que ces objectifs seront atteints.

S'agissant des portefeuilles affichant un biais régional, nous comprenons parfaitement que d'autres investisseurs peuvent adopter une catégorisation différente. **Analysez soigneusement vos objectifs financiers avant d'investir.**

Consultez votre conseiller financier avant tout investissement afin de déterminer si un investissement dans ce fonds et le montant de celui-ci seraient appropriés.

Goldman Sachs

Asset Management

Goldman Sachs Global Absolute Return Portfolio

Un compartiment de Goldman Sachs Funds, SICAV

0818

Rapport
mensuel sur les
Fonds

Informations financières

Valeur liquidative nette - Part R (Acc.) (EUR-couverte) EUR 97.15

Actif net (m) USD 271

Caractéristiques du Fonds

Devise - Part R (Acc.) (EUR-couverte) EUR

Date de lancement - Part R (Acc.) (EUR-couverte) 27-août-15

Domicile du Fonds Luxembourg

Fiche signalétique

ISIN - Part R (Acc.) (EUR-couverte) LU1236805880

Ticker Bloomberg - Part R (Acc.) (EUR-couverte) GSARAEH LX

Distribution Aucun

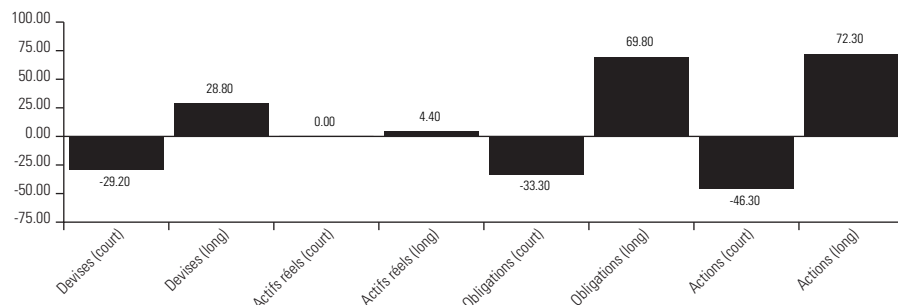
Négociation et valorisation Quotidienne

Clôture de l'exercice 30 novembre

Gérant ICE Libor EUR 3 Month (EUR)

Règlement T + 3

Exposition de marché par classe d'actif (en %)⁽²⁾



Veillez vous reporter aux notes annexes. Toutes les données relatives aux performances et aux participations s'entendent au 31-août-18. Les performances passées ne garantissent aucunement les résultats futurs, qui sont susceptibles de varier. La valeur des investissements et les revenus qui en découlent seront soumis à des fluctuations, à la hausse comme à la baisse. Il existe un risque de perte du capital.

⁽¹⁾ Le montant des frais courants est basé sur les frais de l'exercice précédent. Pour plus d'informations, consultez le Document d'information clé pour l'investisseur. ⁽²⁾ L'exposition est exprimée en tant que pourcentage de la Valeur nette d'inventaire du Fonds. Les chiffres totaux pour les expositions brute et nette étant des arrondis, il se peut que leurs sommes respectives ne soient pas égales à 100%. L'exposition brute et l'exposition nette figurent parmi les nombreux indicateurs utilisés pour évaluer le levier et la directionnalité par rapport au marché (c'est-à-dire si le Fonds adopte un positionnement long ou court par rapport au marché), respectivement. L'exposition est calculée à l'aide de différents indicateurs en fonction du type d'instrument sous-jacent. Par exemple, pour les obligations d'entreprises, les prêts et les actions, c'est la valeur de marché qui est utilisée ; pour les obligations souveraines, c'est l'équivalent Bon du Trésor américain à 10 ans (ajusté de la durée) ; pour les options sur devises et actions, il s'agit de la valeur notionnelle ajustée du delta ; pour les Credit default swaps, les Forwards sur devises et les Futures sur actions, ce sera la valeur notionnelle ; pour les options sur futures obligataires, l'équivalent Bon du Trésor américain à 10 ans ajusté du delta est utilisé. Pour tous les produits de taux d'intérêt, l'exposition est présentée en équivalents Bon du Trésor américain à 10 ans. Cet ajustement permet de standardiser l'exposition des instruments de taux d'intérêt présentant des durées différentes. Il est généralement considéré comme une mesure plus juste de l'exposition économique des instruments de taux d'intérêt que l'exposition notionnelle. Toutes les positions sur options sont présentées sur la base de la valeur notionnelle ajustée du delta, c'est-à-dire que l'exposition correspond au delta de l'option multiplié par la valeur notionnelle sous-jacente. L'ajustement au delta est nécessaire pour rendre compte correctement de la sensibilité des options aux variations de cours du titre sous-jacent ainsi que pour permettre la comparaison des expositions par rapport au sous-jacent (mesurer l'exposition des options sous forme de prime sous-estimerait l'exposition économique et le risque, et mesurer l'exposition sous forme de valeur notionnelle surestimerait l'exposition économique).

Goldman Sachs Global Absolute Return Portfolio

Facteurs de risque importants

- **Risque lié aux obligations de type Contingent Convertible (« CoCo »)** - l'investissement dans ce type particulier d'obligations peut entraîner des pertes importantes pour le Portefeuille en cas de survenance de certains événements déclencheurs. L'existence de ces événements déclencheurs engendre un risque différent de celui inhérent aux obligations traditionnelles, plus susceptible de se traduire par une perte de valeur partielle ou totale, une autre possibilité étant que ces obligations peuvent être converties en actions de la société émettrice qui peuvent elles aussi avoir subi une perte de valeur.
- **Risque de corrélation** - le lien entre la valeur du Portefeuille et les prix du pétrole, du gaz et de l'énergie peut varier nettement, en particulier sur de courtes périodes. Un placement dans le Portefeuille ne doit pas être utilisé pour obtenir une exposition au mouvement du prix du pétrole.
- **Risque de contrepartie** - il se peut qu'une partie avec laquelle le Portefeuille conclut des opérations ne remplisse pas ses obligations, ce qui pourrait entraîner des pertes.
- **Risque de crédit** - le fait pour une contrepartie ou pour l'émetteur d'un actif financier détenu dans le Portefeuille de ne pas remplir ses obligations de paiement aura un impact négatif sur le Portefeuille.
- **Risque de dépositaire** - l'insolvabilité, les violations du devoir de diligence ou une faute professionnelle d'un dépositaire ou d'un sous-dépositaire responsable de la garde des actifs du Portefeuille peuvent entraîner une perte pour le Portefeuille.
- **Risque lié aux instruments dérivés** - les instruments dérivés sont très sensibles aux fluctuations de valeur des actifs sous-jacents auxquels ils sont adossés. Certains instruments dérivés peuvent entraîner des pertes supérieures au montant initialement investi.
- **Risque des marchés émergents** - les marchés émergents sont susceptibles d'être soumis à des risques plus élevés en raison d'une liquidité inférieure et d'un possible manque de structures, de protections et de stabilité adéquates d'ordre financier, juridique, social, politique et économique, et en raison de positions fiscales incertaines.
- **Risque de taux de change** - l'évolution des taux de change peut réduire ou augmenter les rendements qu'un investisseur peut s'attendre à recevoir, indépendamment des performances de ces actifs. Les techniques d'investissement utilisées, le cas échéant, pour tenter de réduire le risque des mouvements de change (couverture) peuvent ne pas être efficaces. Les opérations de couverture comportent également des risques supplémentaires associés aux instruments dérivés.
- **Risque du haut rendement** - les instruments à haut rendement, c'est-à-dire les placements qui versent un montant élevé de revenus, comportent généralement un risque de crédit et une sensibilité supérieurs aux évolutions économiques, ce qui se traduit par un mouvement des cours plus important que celui des instruments à rendement plus bas.
- **Risque de taux d'intérêt** - lorsque les taux d'intérêt augmentent, les cours des obligations diminuent, reflétant ainsi la capacité des investisseurs à obtenir ailleurs un taux d'intérêt plus attractif sur leur argent. Les cours des obligations sont donc soumis aux mouvements des taux d'intérêt, qui peuvent se produire pour un certain nombre de raisons politiques ainsi qu'économiques.
- **Risque de levier** - le Portefeuille peut fonctionner avec un grand nombre d'effets de levier. Un effet de levier survient lorsque l'exposition économique engendrée par l'utilisation d'instruments dérivés est supérieure au montant investi. Cet effet de levier peut accentuer les fluctuations de la valeur du Portefeuille et entraîne de ce fait un niveau élevé de risque, dont le risque de subir des pertes importantes.
- **Risque de liquidité** - il se peut que le Portefeuille ne trouve pas dans tous les cas une autre partie souhaitant acheter un actif que le Portefeuille souhaite céder, ce qui pourrait avoir un impact sur la capacité du Portefeuille à répondre aux demandes de rachat à la demande.
- **Risque de marché** - la valeur des actifs du Portefeuille est habituellement tributaire d'un certain nombre de facteurs, y compris les niveaux de confiance du marché sur lequel ils sont négociés.
- **Risque opérationnel** - le Portefeuille peut subir des pertes importantes en raison d'erreurs humaines, de défaillances des systèmes et/ou des processus, de procédures ou de contrôles inadéquats.
- **Risque lié à l'immobilier** - le Portefeuille investit principalement dans un secteur très spécifique de l'économie, qui peut être particulièrement exposé à une dégradation de la conjoncture macroéconomique ou à des événements particuliers concernant le marché immobilier.
- **Vente d'options d'achat** - en échange d'espèces lors de la vente de l'option d'achat, le Portefeuille peut voir ses bénéfices limités à la suite d'une hausse de la valeur de marché des actions. Dans un marché en hausse, le Portefeuille pourrait significativement sous-performer le marché, et les stratégies d'options du Portefeuille peuvent ne pas intégralement le protéger contre les baisses de valeur du marché.
- **Risque lié aux titres adossés à des créances hypothécaires (mortgage-backed securities « MBS ») et aux titres adossés à des actifs (asset-backed securities « ABS »)** - les créances hypothécaires auxquelles sont adossés les MBS et les actifs auxquels sont adossés les ABS peuvent être remboursés

Glossaire

- **Bêta** – Mesure de la sensibilité des performances du fonds au rendement de l'indice de référence comparatif (en termes annualisés). Plus sa valeur est proche de 1,00, plus les fluctuations historiques de la valeur du fonds se rapprochent de celles de l'indice de référence. Une valeur supérieure à 1,00 indique que le fonds a fluctué plus fortement que l'indice.
- **Commissions** – Montant total versé aux courtiers exécutants dans le cadre des transactions d'achat et de vente d'investissements dans le Fonds au cours de l'exercice clôturé le 30 novembre 2016.
- **Rendements excédentaires** – L'excédent de rendement d'un portefeuille par rapport au rendement de l'indice de référence (en termes annualisés).
- **Tracking error historique** – Mesure de l'écart réel entre le rendement du fonds et celui de son indice de référence (en termes annualisés). Un chiffre plus élevé signifie que le risque du fonds est supérieur à celui de l'indice.
- **Volatilité historique du Portefeuille** - Illustre la dispersion des rendements mensuels réalisés du fonds autour du rendement mensuel moyen en indiquant le degré de volatilité du rendement du fonds dans le temps. Un chiffre plus élevé signifie une plus grande volatilité des rendements du fonds.
- **Valeur nette d'inventaire** – Correspond à l'actif net du fonds (ex-dividende) divisé par le nombre total d'actions émises par celui-ci.
- **Frais courants** – Le montant des frais courants est basé sur les frais du fonds au cours des 12 mois précédents, sur une base glissante. Il exclut les coûts de transactions et les commissions de performance encourus par le fonds.
- **Autres frais**: Frais déduits des actifs du Fonds et encourus dans le cadre de ses opérations, y compris, le cas échéant, les coûts liés à l'investissement dans d'autres fonds.
- **Autres coûts**: Montant total des coûts encourus par le Fonds, hors commissions, pour l'exercice clôturé au 30 novembre 2016. Ils peuvent notamment inclure les frais de marché et les taxes locales.
- **R²** – Indicateur qui représente le pourcentage de fluctuation de la valeur d'un portefeuille découlant des variations du rendement de l'indice de référence (en termes annualisés). Plus cette valeur est proche de [1,00], mieux le fonds réplique le risque de l'indice de référence et moins il prend de risque par rapport à celui-ci.
- **Swing pricing** – Ce concept désigne le montant total des spreads de négociation et des autres droits et charges (p. ex. : commissions de courtage, droit de timbre et taxes) susceptibles d'être acquittés au moment de l'entrée et de la sortie du Fonds. Il vise à protéger les investisseurs de long terme déjà investis dans le Fonds. Le prix indiqué est évalué à la fin de chaque trimestre et illustre uniquement le swing pricing susceptible d'être appliqué à une nouvelle souscription ou un nouveau rachat.
- **Coûts de transactions** – Montant total des frais de transactions encourus par le fonds, incluant les commissions, pour l'exercice clôturé au 30 novembre 2016. Il n'intègre pas les spreads de négociation sur les transactions.

Notes annexes

Le présent document constitue un support de promotion financière et a été publié par Goldman Sachs International, une société agréée par la Prudential Regulation Authority et réglementée par la Financial Conduct Authority et la Prudential Regulation Authority.

En outre, ces informations ne sauraient être interprétées comme une analyse financière. Le présent document n'a pas été établi conformément aux dispositions légales visant une analyse financière indépendante et n'est soumis à aucune des restrictions commerciales faisant suite à la diffusion d'une telle analyse.

Ces informations sont réservées à la seule attention de leur destinataire et ne peuvent en aucun cas être reproduites ou distribuées à un tiers, en tout ou en partie, sans l'accord écrit préalable de GSI. Goldman Sachs International décline toute responsabilité en cas de mauvaise utilisation ou de distribution inappropriée du présent document.

Documents d'offre : Ce document vous est fourni sur demande à des fins d'information uniquement et ne constitue en aucun cas une sollicitation adressée dans une quelconque juridiction dans laquelle une telle sollicitation serait interdite ou à une personne à laquelle il serait illégal d'adresser une telle sollicitation. Le présent document contient uniquement des informations spécifiques au fonds concerné et ne constitue en aucun cas une offre en vue d'acheter des actions dudit fonds. Avant tout investissement, les investisseurs potentiels sont invités à lire attentivement le dernier document d'information clé pour l'investisseur (DICI) ainsi que les documents d'offre, et notamment le prospectus du fonds qui contient, entre autres, une description complète des risques applicables. Les statuts, le prospectus, le supplément, le DICI et le dernier rapport annuel/semestriel sont disponibles gratuitement auprès de l'agent payeur et d'information du fonds et/ou de votre conseiller financier ainsi qu'à l'adresse www.gsam.com/kiids.

Commercialisation des actions : Il est possible que les actions du fonds ne soient pas enregistrées pour commercialisation dans certaines juridictions (notamment les pays d'Amérique latine, d'Afrique et d'Asie). Par conséquent, les actions du fonds ne peuvent ni être commercialisées dans ces juridictions, ni être offertes à des investisseurs y résidant, à moins qu'un organisme de placement collectif ne bénéficie de dérogations pour le placement privé ou que les règles et réglementations en vigueur dans ces juridictions ne le permettent.

Conseil en investissement et pertes potentielles : Les conseillers financiers recommandent généralement d'investir dans un portefeuille diversifié. Le fonds décrit dans le présent document ne constitue pas un investissement diversifié en lui-même. Ce document ne doit en aucun cas être assimilé à des conseils en investissement ou fiscaux. Les investisseurs potentiels sont invités à consulter leur conseiller financier et fiscal avant d'investir, pour s'assurer qu'un placement est approprié au vu de leur situation.

Nous recommandons aux investisseurs de n'investir que s'ils disposent des ressources financières nécessaires pour faire face à une perte intégrale de leur investissement.

Swing Pricing : Il est précisé que le fonds applique une politique dite de « swing pricing ». Les investisseurs voudront bien noter que celle-ci implique que le fonds puisse de temps à autre enregistrer des performances différentes de celles de l'indice de référence, uniquement en raison de l'impact du swing pricing, et non de l'évolution des prix des instruments sous-jacents.

Les commissions sont généralement facturées et payables à la fin de chaque trimestre, et se fondent sur des valeurs de marché moyennes enregistrées à la fin de chaque mois du trimestre concerné.

Vous trouverez de plus amples informations dans la Partie 2 de notre formulaire ADV, qui peut être obtenu à l'adresse http://www.adviserinfo.sec.gov/IAPD/Content/Search/iapd_Search.aspx.

Les statuts, le prospectus, le supplément, le document d'information clé pour l'investisseur (DICI) et le dernier rapport annuel/semestriel (selon le cas) sont disponibles gratuitement auprès des agents payeurs et d'information du fonds recensés ci-après :

Autriche : Raiffeisen Bank International AG, Am Stadtpark 9, A-1030 Vienne, Autriche.

Belgique : RBC Investor Services, Place Rogier II, 1210 Bruxelles, Belgique.

Danemark : Stockrate Asset Management, Mollevej 9 E2, DK-2990 Niva, Danemark.

France : RBC Investor Services Bank France, 105, rue Réaumur, 75002 Paris, France.

Allemagne : State Street Bank GmbH, Brienner Strasse 59, 80333 Munich, Allemagne.

Grèce : Piraeus Bank S.A., 4 Amerikis Street, 10564 Athènes, Grèce.

Irlande : RBC Investor Services Ireland Limited, George's Quay House, 43 Townsend Street, Dublin 2, Irlande.

Italie : Société Générale Securities Services, Maciachini Center – MAC 2, Via Benigno Crespi, 19/A, 20159 Milan, Italie ; AllFunds Bank S.A. Filiale di Milano, Via Santa Margherita 7, 20121 Milan, Italie ; RBC Investor Services Bank Milan - Milan Branch, Via Vittor Pisani, 26, 20154 Milan, Italie ; State Street Bank S.p.A., Via Col Moschin, 16, 20136 Milan, Italie ; BNP Paribas Securities Services – Succursale di Milano, Via Ansperto 5, 20121 Milan, Italie ; Banca Sella, Piazza Gaudenzio Sella 1, 13900 Biella BI, Italie.

Luxembourg : State Street Bank Luxembourg S.A., 49, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

Suède : Skandinaviska Enskilda Banken AB, via son entité Global Transaction Services, SEB Merchant Banking, Sergels Torg 2, ST MH1, SE-106 40 Stockholm, Suède.

Suisse : Le Représentant du fonds en Suisse est First Independent Fund Services Ltd, Klausstrasse 33, 8008 Zurich. L'Agent payeur du fonds en Suisse est Goldman Sachs Bank AG, Claridenstrasse 25, 8022 Zurich. Le Document d'information clé pour l'investisseur (DICI) et les rapports annuels et semestriels du fonds peuvent être obtenus gratuitement auprès du Représentant en Suisse ou de Goldman Sachs Bank AG à Zurich.

Veillez également noter ce qui suit :

Australie : Le présent document est distribué en Australie et en Nouvelle-Zélande par Goldman Sachs Asset Management Australia Pty Ltd ABN 41 006 099 681, AFSL 228948 (« GSAMA ») et est réservé à la seule attention des clients de gros (wholesale clients) en Australie aux fins de la section 761G de la Corporations Act (Cth) (Loi sur les sociétés) de 2001 ainsi qu'aux clients qui relèvent d'une ou de toutes les catégories d'investisseurs exposées à la section 3(2) ou à la sous-section 5(2CC) de la Securities Act (Loi sur les valeurs mobilières) de 1978 (Nouvelle-Zélande).

Hong Kong : Ce document a été publié et approuvé pour utilisation à Hong Kong ou depuis Hong Kong par Goldman Sachs Asset Management (Hong Kong) Limited.

Pays-Bas : Le fonds est repris dans le registre de la Stichting Autoriteit Financiële Markten.

Singapour : Le présent document a été émis ou approuvé pour distribution à ou à partir de Singapour par Goldman Sachs Asset Management (Singapore) Pte. Ltd. (n° de société: 201329851H).

Espagne : Le fonds est enregistré en tant qu'OPCVM étranger au registre de la Comisión Nacional del Mercado de Valores (« CNMV »), sous les numéros 141 (SICAV), 913 (SICAV II) et 305 (PLC). Des informations exhaustives sur le fonds ainsi que les DICI et autres documents réglementaires sont disponibles gratuitement auprès de tous les distributeurs agréés du fonds recensés sur le site Internet de la CNMV à l'adresse www.cnmv.es.